

LA COUPE EST PLEINE

L'année 2022 restera gravée comme l'une des plus compliquées, tant la nature semblait ne rien vouloir nous donner : pas de foin, pas de grain, pas de paille, pas d'herbe. La guerre en Europe. Mais 2024 aura été pire. A cause de la FCO.



Tout le mois d'août, voir petit à petit une brebis sur 10 tomber malade puis mourir plus ou moins rapidement. Des brebis mortes non-stop pendant un mois.

Culpabiliser de n'avoir pas pris les bonnes décisions. Aller à la bergerie à reculons.

Qui pour nous soutenir dans ces moments-là ?

Des directeurs ou directrices d'administration, parés de clinquants bijoux, expliquant que, rentrés de vacances, ils ont pris le problème à bras le corps ? Des véto, et leur myriade de secrétaires, coincés entre nos questions et la pénurie de vaccin ?

Qui pour nous comprendre et se sentir compris ?

Le soutien est venu d'une boucle WhatsApp d'éleveurs et éleveuses de la Conf » qui eux aussi étaient en guerre, eux aussi ne pouvaient pas obtenir de répit. Des discussions sur les soins que chacun expérimentait, des cris de désespoir sur le nombre de pertes, et cela à toute heure de la journée et de la nuit, semaine et dimanche.

Des éleveurs quoi. Sans jugement, sans arrières pensées, sans intérêt. Solidaires. Point.

La FCO a été une épreuve qui a remis en question nos systèmes tournés vers le pâturage.

D'autres épreuves viendront.

Le loup fait déjà des ravages. Et s'entourer de patous augmente les contraintes déjà lourdes de l'élevage ovin.

Les dégâts qu'infligent les sangliers sur nos cultures dépassent la limite du supportable. Dans certains secteurs les paysans abandonnent des parcelles aux sangliers.

Pendant, notre ennemi le plus virulent risque contre toute attente d'être la finance.

En effet, nous vivons une période de forte inflation qui a fait fondre l'épargne comme de la neige au soleil.

Pour éviter la dévaluation du capital les investisseurs achètent à prix d'or des massifs forestiers entiers, créent des grands projets de photovoltaïque ou éoliens et prennent le contrôle des fermes-usines. L'activité agricole semble être leur faire valoir auprès de l'administration.

Auront-ils besoin d'un chef d'exploitation ? Oui c'est probable. Mais pas de paysans.

Or en tant que paysan, ce ne sont pas les investisseurs que nous devons défendre, ce sont les paysans par-dessus tout.

Pour ne pas que le paysan devienne un « sous-produit » de l'agriculture, un pion. Comment ne pas penser au livre de 1940, « les raisins de la colère » de Steinbeck.

A cause de la grande dépression de 1929, alors que les richesses sont là, une famille de paysan se trouve sans terre et affamée jusqu'à la mort.

Ils ne trouveront qu'un court instant de répit dans la solidarité entre travailleurs ?

Ne nous trompons pas d'ennemi, mais attention de ne pas aussi se tromper d'allié.

Jérémie MIALHE



NOS REVENDICATIONS :
■ Expérimenter et reconnaître les pratiques paysannes de prévention qui font leur preuve sur le terrain.

Est édité par :
A.J.P.E.C
Journal de la
Confédération Paysanne
du Tarn

Maison des Associations
Place du 1^{er} Mai
81100 CASTRES
Tél. : 05.63.51.08.47
courriel : confpays.81@free.fr

Site internet :
http://tarn.confederationpaysanne.fr
Directrice de publication
Geneviève REY

Décembre 2024
Imprimé par ICSO Albi
N° ISSN : 0996 4991

La Confédération Paysanne du Tarn a sa page Facebook
Consultez-la ou partagez-la pour vous tenir au plus près de l'actualité et des événements à venir.

Paysans d'En Core

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU TARN

NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE



Numéro Spécial
Elections

Décembre 2024

N° 185

SOMMAIRE

- La Conf sur tous les fronts
- RENCONTRES SPECIALES ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE p. 2
- L'installation en collectif : une solution pour la transmission
- Une gestion paysanne de l'eau : Un lac, des vaches et du soleil p. 3
- 23 paysannes et paysans candidats pour défendre un projet p. 4 et 5
- L'agriculture se conjugue aussi au féminin
- L'agro écologie un choix gagnant p. 6
- La Confédération Paysanne revendique une retraite décente tout de suite et une solidarité à renforcer
- Chez Biolait, les producteurs sont aux commandes p. 7
- La coupe est pleine p. 8

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES, SOYONS FERMES !

Si nous prenons la parole aujourd'hui, c'est que nous sommes à un virage historique pour notre pays et plus précisément pour son monde paysan car d'ici 5 à 10 ans, 50 % des paysans vont partir à la retraite.

Ces élections sont extrêmement importantes car elles seront peut-être les dernières où nous pourrions encore faire le choix d'une agriculture de fermes et non de firmes.

Il nous faut préparer dès aujourd'hui l'agriculture de demain en faisant des choix forts, sérieux et légitimes. Des choix que la Confédération Paysanne porte depuis des décennies. Face à un modèle dominant qui s'essouffle année après année à tenter de maintenir des pratiques de l'après-guerre qui ne sont plus en adéquation avec les problématiques du XXI^e siècle, notre programme pour l'agriculture est limpide :

- Accompagner et garder chaque paysanne et paysan.
- Obtenir un revenu pour chacune et chacun.
- Transmettre et installer massivement en Agriculture Paysanne.

Nous sommes aussi, heureusement, à un virage dans les pensées. On a pu le voir tout au long de ces six dernières années mais encore plus le sentir durant cette année 2024. Enfin, les constats que nous posons depuis des décennies sont partagés. Oui, le modèle agricole actuel s'essouffle. Les accords de libre-échange sont décriés maintenant par une majorité de la profession (des accords que la Confédération Paysanne combat depuis plus de 20 ans). L'impossibilité de se rémunérer convenablement n'est pas une fatalité mais une composante du système actuel qui favorise l'agrandissement à outrance, la compétition à l'excès, l'endettement et ne promet plus en échange qu'un vague espoir de se maintenir à flot pour les nouvelles générations.

Ces élections sont capitales car elles vont décider de la composition des chambres d'agriculture de chaque département mais aussi du poids de chaque syndicat au niveau national.

La Confédération Paysanne siège déjà dans de nombreuses instances qui décident des objectifs et trajectoires de l'agriculture en orientant les financements. C'est l'occasion de donner plus de poids à notre voix et ainsi permettre de décider de l'orientation locale de l'agriculture pour obtenir plus de répartition, régulation, partage, protection économique des paysan(ne)s et salarié(e)s, et l'accompagnement à la recherche d'alternatives aux pesticides.

Finalement, nous pourrions résumer notre position en répétant notre refus du plan social silencieux qui se passe au sein du monde agricole depuis des décennies. Des campagnes mortes, remplies de tracteurs autonomes, d'écoles vides et de centres bourgs abandonnés ne sont pas une fatalité.

Nous souhaitons des campagnes vivantes, renouvelées dans leur population en commençant par le cœur de ce qu'elles ont toujours été, des paysans et paysannes nombreux. Ses qui fondent des familles, remplissent les bosquets et les champs de rires d'enfants et de vie, des campagnes autonomes et fortes qui retrouvent leur souveraineté et leur fierté. Pour cela, nous avons besoin de vous lors des élections de janvier.

Nous ne le répéterons jamais assez, 10 fermes vaudront toujours mieux qu'une firme, alors :

Votez pour la Confédération Paysanne !

Le Comité Départemental de la Confédération Paysanne du Tarn

Rejoignez la Confédération Paysanne du Tarn !

À renvoyer à la Confédération Paysanne -Maison des Associations -Place du 1er Mai - 81100 CASTRES
Tel : 05.63.51.08.47 Fax : 05.63.51.85.03 courriel : confpays.81@free.fr - Site Internet : http://tarn.confederationpaysanne.fr

NOM.....PRENOM.....TEL.....
 ADRESSE.....CODE POSTAL.....COMMUNE.....COURRIEL.....

J'adhère à la Confédération Paysanne. Je vous envoie un chèque de 80 euros à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je m'abonne au journal bimestriel départemental « Paysans d'En Core ». Veuillez trouver ci-joint un chèque de 15 euros à l'ordre de l' A.J.P.E.C

Je soutiens la Confédération Paysanne et ses actions et je souhaite en être membre solidaire. Je vous envoie un chèque de ... x 15 euros à l'ordre de la Confédération Paysanne du Tarn

Je m'abonne au journal mensuel national « Campagnes Solidaires » Ci-joint un chèque de 45 € à l'ordre de Campagnes Solidaires



CHAQUE VOIX COMPTE !

QU'A FAIT LA CONF DEPUIS 2019 ?

Durant les cinq dernières années, la Conf ne s'est pas tournée les pouces, bien au contraire, elle a été active dans les différentes commissions officielles (CDOA, Chambre, SAFER, CDPENAF, stage 21 h) ou bien sur le terrain en réalisant des actions.

Les axes principaux ont été les suivants :

- **Le foncier et l'installation** : Notre action du 23 novembre 2022 où le CTD (Comité technique Départemental) de la SAFER fut interrompu, a été décisive, et a ouvert la voie à un nouveau rapport de force et une meilleure façon de travailler avec le nouveau directeur.

La présence assidue de nos représentants à la CDOA et à la SAFER permet de tenter d'orienter le foncier vers ceux qui en ont besoin, en respectant nos objectifs de développement de l'Agriculture Paysanne.

- **L'eau** : notre suivi du dossier Sivens depuis dix ans, notre présence dans le projet de territoire permettent de préciser notre position sur une irrigation possible mais respectueuse des milieux naturels.

- **Le revenu agricole** : lors du mouvement agricole du début 2024, nous avons occupé un rond-point le 23 janvier et organisé un rassemblement le 1er février à Albi, doublé d'une audience chez le préfet. Nous avons exprimé nos positions, notre hostilité aux traités de libre-échange, demandé l'instauration de prix rémunérateurs.

- **La PAC** : le 14 avril 2021, nous avons participé aux manifestations nationales à Limoges et organisé une action à Albi le 4 juin 2021 pour défendre une PAC plus juste, plus favorable aux petites fermes et à l'agriculture bio.



La Conf au niveau national a obtenu une augmentation de l'écorégime ainsi qu'une aide spécifique au maraîchage et le passage d'une aide à la surface à une aide à la personne pour les nouveaux installés, pour obtenir une reconnaissance légitime.

- **L'artificialisation** : les manifestations contre l'autoroute, les 22 avril et 21 octobre 2023 et le 8 juin 2024, ont permis à la Conf d'exprimer son opposition à la disparition des terres agricoles. Le tractage sur le marché de Mazamet, début mars 2021 a contribué à l'abandon du projet d'artificialisation de 72 ha par la mairie de Saint Amans Valtoiret au profit de la scierie industrielle SIAT. Cela a permis l'installation d'une famille de paysans en bio. La société SIAT, implantée à Brassac (Saint-Agnan), a un projet de méga-scierie combattu à nouveau par la Conf, car consommant encore une fois des terres agricoles et nuisible pour l'environnement et la santé publique.

- **La faune sauvage (loups, sangliers)** : nous participons aux cellules loup en préfecture chaque année afin de défendre les intérêts des éleveurs. Nous avons déposé une motion en session Chambre

à propos des dégâts des sangliers, votée à l'unanimité en mars 2021, qui a conduit à rapprocher la Confédération Paysanne de la fédération des chasseurs, et aussi du responsable de la chambre à la CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage). Des avancées ont été obtenues.

- **Droits sociaux** : La Confédération Paysanne du Tarn a participé aux 14 manifestations début 2023 avec l'inter-syndicale des salariés, contre la loi retraite. Ces mobilisations rassemblèrent plusieurs milliers de personnes (40 000 personnes le 16 février).

- **Chambre d'Agriculture** : la présence de nos deux élues a permis de participer aux débats, présenter des motions, défendre nos idées et projets.

- **Situation sanitaire** : La Confédération Paysanne a été le premier syndicat à alerter cet été sur la situation catastrophique de l'élevage des ruminants avec l'épidémie de FCO-MHE.

Bien sûr, la liste n'est pas exhaustive...

Daniel DEBRUS

RENCONTRES SPECIALES ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE Pour échanger et débattre avec la Confédération Paysanne

- **Vendredi 15 Novembre 2024 à Castres** : à 10h00, mobilisation contre la signature du traité de libre-échange du Mercosur
- **Jedi 21 Novembre 2024 au cinéma Imagin' de Gaillac** : à 20h30 avec la projection du film les « croquantes » suivie d'un débat
- **Vendredi 29 Novembre 2024 au cinéma de Réalmont** : à 20h30 avec la projection du film « Anais, deux chapitres », suivie d'un débat
- **Lundi 13 Janvier 2025 à l'Inéopole de Brens** : à 14h, réunion pour tous les paysans : « Changement climatique : S'adapter ou disparaître », en partenariat avec l'ADEART, et Arbres et Paysages du Tarn
- **Jedi 23 Janvier 2025** : à 14 h 30, Salle Moïse David à Lescur de Albigeois et à 20 h 30, Salle de la marquise à Brassac, conférences-débat « FCO / MHE, immunité naturelle : Une autre voie possible, avec le professeur Gilles Foucras, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse.

L'INSTALLATION EN COLLECTIF : UNE SOLUTION POUR LA TRANSMISSION



Nous sommes une ferme collective, la Guilde Laroque, composée de quatre entreprises : Les Jardins de Midgard (maraîchage, poules pondeuses), BAM (Paysan-boulangier), Sabotage Craftbeer (brasserie) et les Fourneaux de Midgard (conserverie). Nous nous sommes installés en 2023 sur cette ancienne ferme céréalière et volailles de 75 ha à Peyregoux (Lautrécois).

Les anciens propriétaires avaient la volonté de transmettre cette ferme, sans la découper, à de jeunes agriculteurs bio qui habiteraient sur place. Ils ont ainsi fait appel à Terre de Liens afin de faciliter l'installation de nouveaux paysans en agriculture biologique. Terre de Liens fait l'acquisition de foncier pour permettre à des paysans de le louer en respectant une charte

environnementale. Ainsi les nouveaux paysans n'ont pas à acheter les terres et peuvent s'installer en investissant uniquement sur les bâtiments et le matériel. Dans notre cas, il aurait fallu 600 000 € supplémentaires pour acheter les terres, c'était impossible pour nous.

Nous avons tout de même eu des difficultés à acheter les bâtiments. Toutes les banques ont refusé de nous prêter car elles n'ont pas confiance dans les collectifs et la conjoncture était mauvaise (début de la guerre en Ukraine).

Nous avons finalement contracté un crédit-vendeur auprès des cédants. Ce sont eux qui font office de banque.

Nous avons monté une SCI pour porter le bâti. Les terres sont la propriété de Terre de Liens. Nous sommes aujourd'hui 7 personnes à travailler sur ce lieu et 8 à y habiter.

Notre collectif La Guilde Laroque propose en plus des événements festifs sur notre lieu de vente à la ferme, équipé d'un bar. Cette aventure a bien débuté et nous avons encore beaucoup à construire !

Viviane POTTIER



NOS REVENDICATIONS :

- Réformer toutes les politiques publiques (fiscales, agricoles, sociales, énergétiques, commerciales, etc.) pour créer les conditions favorables à la transmission et à l'installation

UNE GESTION PAYSANNE DE L'EAU : UN LAC, DES VACHES ET DU SOLEIL

L'EARL la Ferme de Valats exploite 53 ha en conventionnel destinés à l'alimentation de ses cochons Gascons sur paille et volailles fermières plein air, sans pour autant arriver à l'autonomie à 100 % (plus de 300 t d'aliments sont fabriqués sur la ferme).

L'impossibilité d'accéder au foncier, (quand on n'est pas d'une famille agricole et en plus de la Confédération Paysanne ce n'est pas vers nous qu'on se tourne pour proposer des terres...) m'oriente vers la solution de l'irrigation pour produire le maïs indispensable pour l'élevage des volailles. Aujourd'hui les rendements du maïs en sec sont très aléatoires de 25 à 65qtx suivant la pluviométrie, l'objectif est d'atteindre les 80-90 qtx avec les mêmes intrants en irrigant 8 à 10 ha de maïs et aussi d'assurer la culture de féveroles voire essayer du soja pour garantir l'autonomie alimentaire.

En janvier 2023, j'ai pris la décision de lancer le projet de création d'un lac collinaire, qui me trottait dans la tête depuis 2-3 ans. Après la validation de principe du site par la DDT, le printemps a été consacré au montage administratif technique.

Nous nous sommes retrouvés début juillet, la DDT, la technicienne de la Chambre d'Agriculture, Sabine Bourgeois élue chambre pour la Conf à ma demande, et pour faire bon poids un élu de la fédé s'est senti obligé de venir. L'examen du site a démontré qu'il n'y avait ni zone humide, ni cours d'eau, ni source et que le bassin versant alimenterait la retenue par ruissellement. Le 13/07/23 j'ai eu l'autorisation préfectorale pour une retenue d'1ha et de 40 000 m³.

Ce lac s'inscrit dans une réflexion globale et structurante, à savoir que ce sont 3 projets qui sont liés :

- l'irrigation de 15 à 20 ha
- la construction d'une stabulation pour un nouvel atelier d'engraissement d'une vingtaine de génisses Aubrac par an. En effet la culture du maïs impose un couvert hivernal que je fais en mélange avoine/vesce/pois fourrager que j'enrubannerai. Et avec la paille, j'aurai du fumier pour mes cultures.

– l'installation en nom propre sur la stabulation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation et revente, qui en plus du chiffre d'affaires réduira la fac-

ture d'électricité.

C'est la cohérence de projets qui vont dans le bon sens qui permet aussi d'aller chercher leur financement auprès des banques.

La finalité reste la souveraineté alimentaire au sens noble du terme, c'est de choisir son propre mode de production de ses aliments et s'affranchir de matières premières dont on n'a aucune idée de la provenance et de la qualité. Notre rôle de paysan c'est de nourrir les gens, c'est pourquoi tous nos cochons, poulets, pintades, œufs et prochainement les génisses sont transformés sur la ferme (4 salariés à la transfo) pour satisfaire les 300 à 400 clients qui nous font confiance toutes les semaines sur les marchés locaux de Carmaux (7 km) et d'Albi (20 km).

Quentin HAY



NOS REVENDICATIONS :

- Réorienter l'usage de l'eau vers des productions prioritaires qui relocalisent l'alimentation

23 PAYSANNES ET PAYSANS CANDIDATS

POUR DEFENDRE UN PROJET



Liste des anciens exploitants et assimilés

Alain BOUYSSIE – Andouque
Sylvie NOEL - Curvalle
Eric SENEGAS - Lavaur

Liste chefs d'exploitation et assimilés

| | | | |
|--------------------------|--------|--|-------------------------|
| BOURGOIS -ARRAULT Sabine | 64 ans | bovins lait et châtaigne bio | Jouqueviel |
| MIOT Sandrine | 50 ans | maraîchage bio | Crespinet |
| MIALHE Jérémie | 41 ans | ovins viande | Vabre |
| JANICHON Olivier | 47 ans | pommes, myrtilles bio | Sorèze |
| MASSIE - LABIT Audrey | 43 ans | ovins lait transformation bio | Le Garric |
| ROQUES Jean-François | 59 ans | polyculture élevage transformation bio | Lombers |
| POTTIER Viviane | 27 ans | maraîchage bio | Peyregoux |
| HAY Quentin | 43 ans | cochons, volailles | Sainte Gemme |
| CASTAN Michel | 54 ans | bovins viande bio | Le Rialet |
| COCA Jérémie | 45 ans | maraîchage bio | Cahuzac sur Vère |
| BUGES - MARCONNET Laure | 52 ans | ovins lait bio | Montredon-Labessonné |
| CARAYOL Jérôme | 52 ans | ail, volailles, céréales, farines bio | Lautrec |
| RUTHMANN Jonathan | 36 ans | maraîchage, ovins bio | Damiatte |
| BOUCHER Anne-Camille | 32 ans | viticulture bio | Saint Beaulize |
| KUSTER Christophe | 50 ans | caprins transformation bio | Saint Pierre de Trévizy |
| ZAHARIA - MAFFRE Hélène | 53 ans | bovins lait transformation bio | Tonnac |
| MONCHARMONT Grégoire | 36 ans | ovins viande bio | Appelle |
| CABROL Bruno | 45 ans | bovins viande et lait | Cambounet sur Sor |
| BEZIAT Luc | 55 ans | PPAM, apiculture bio | Rabastens |
| COUTAREL Aline | 33 ans | polyculture élevage, ferme pédagogique bio | Montredon-Labessonné |

La Confédération Paysanne revendique une retraite décente tout de suite et une solidarité à renforcer

VOTER CONF, c'est installer 10 fermes plutôt qu'une ferme



VOTER CONF,
c'est agir maintenant avec une vision à long terme. C'est peser dans les politiques locales et nationales avec une vision cohérente.

VOTER CONF,
c'est s'assurer de la défense d'un revenu garanti, permettant de faire barrage aux appétits voraces des financiers sur nos terres agricoles

VOTER CONF, c'est voter pour une véritable relocalisation de nos filières, pour des paysannes et paysans nombreux-es et rémunéré-e-s

L'AGRICULTURE SE CONJUGUE AUSSI AU FÉMININ

Après plusieurs années comme salariée dans des structures de développement agricole, je me suis installée en 2018, en EARL, sur la ferme de mes parents pour produire du fromage de brebis. Mon mari m'a rejoint en 2020 et nous avons créé un GAEC de couple m'octroyant un statut égalitaire dans la gestion de la ferme.



Des 85ha originels, nous n'avons gardé que 55ha (principalement en fermage), que nous avons convertis en Agriculture Biologique puis sous mention Nature & Progrès. Nous avons installé un troupeau d'une centaine de brebis laitières. Nous avons mis en place une fromagerie pour transformer tout le lait produit sur la ferme. Nos fromages et yaourts sont vendus dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour de la ferme, en circuit court (vente directe et vente en magasins).

Nous avons souhaité mettre en place un système autonome et cohérent. Nous produisons les céréales et les fourrages nécessaires à l'alimentation de nos animaux. La saisonnalité de la lactation des brebis est corrélée avec la pousse de l'herbe (pic de lactation au printemps, tarissement l'hiver) pour réduire les coûts d'alimentation. Les bâtiments et le pâturage tournant assurent un bien-

être des animaux qui limitent les coûts vétérinaires. Après 6 ans, nous arrivons à nous dégager un revenu chacun pour faire vivre notre famille.

À l'avenir, nous allons chercher à améliorer l'autonomie en protéine sur la ferme, créer des espaces ombragés pour apporter de la fraîcheur lors des étés caniculaires et si possible, augmenter la main d'œuvre pour réduire la charge de travail, notamment sur la période estivale.

Dans le cadre de notre activité professionnelle, je suis investie dans plusieurs structures collectives, notamment au sein du Conseil d'Administration d'une

coopérative où je suis malheureusement la seule femme. Il me semble important que les femmes prennent toute leur place dans les instances agricoles et qu'elles osent faire le choix de ce métier, certes difficile, mais passionnant et épanouissant.

Audrey LABIT



NOS REVENDEICATIONS :
■ Lutter pour l'égalité réelle des droits entre femmes et hommes des traitements et des situations dans les instances agricoles.

L'AGROÉCOLOGIE UN CHOIX GAGNANT

Je suis installé depuis plus de 30 ans sur une ferme à Lombers en polyculture-élevage, 60ha dont 35ha de terres cultivables et j'en cultive environ 25 chaque année. Mes études agricoles m'ont convaincu que c'est en pratiquant une agriculture biologique et paysanne que l'on apporte des réponses pertinentes aux enjeux actuels.



J'ai choisi la complémentarité entre l'élevage (bovins viande) et les cultures, un choix essentiel pour l'autonomie et la pérennité de la ferme. Elle permet d'atteindre un bon équilibre, l'apport de fumure étant bien sûr primordial.

Le choix de faire de longues rotations me permet de maintenir voire d'améliorer la fertilité des sols et par voie de conséquence d'avoir des récoltes correctes.

Je transforme des produits végétaux que je cultive sur la ferme : céréales en farine et pain, tournesol et colza en huile, et les issues valorisées sur place. Je gère ainsi la production du début à la fin. Pour

vendre mes produits, j'ai mis en place des circuits de commercialisation locaux et en direct. Cela m'assure une maîtrise des prix.

En 30 ans, ma ferme n'a pas bougé de surface, ce qui m'a obligé à en tirer le meilleur, tout en la respectant. Je crois que la course à l'agrandissement n'est

pas la solution quand je vois que les fermes autour de chez moi ont doublé voire triplé de surface avec un temps de travail qui a lui aussi explosé pour l'agriculteur ! De tout seul au début, nous sommes aujourd'hui cinq à y travailler.

À quelques années de la retraite, ayant gardé une ferme à taille humaine, je peux préparer sereinement la transmission de celle-ci. Engagé dans une approche globale productive, qui concilie santé humaine et environnementale, le tout dans un objectif de développement durable, je pense pouvoir céder un outil de travail cohérent, rémunérateur et qui permet une bonne qualité de vie.

Jean François ROQUES



NOS REVENDEICATIONS :
■ Augmenter le montant de la majoration des 52 premiers ha pour une répartition plus juste des aides en faveur de l'emploi

LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE REVENDIQUE UNE RETRAITE DÉCENTE TOUT DE SUITE ET UNE SOLIDARITÉ À RENFORCER

Avec les nombreux départs en retraite et transmissions à venir, il est essentiel que les cédants disposent d'informations fiables pour anticiper au mieux : droit pour chaque usager.ère (en retraite ou en activité) à un rendez-vous individuel avec un conseiller MSA et refonte du site info Retraite pour qu'il donne une estimation juste des retraites agricoles.

Nous revendiquons aussi le renforcement du système des retraites par répartition qui doit permettre d'atteindre une pension minimale décente et inciter les paysans

à céder leur ferme pour installer et non agrandir les voisins, nous restons opposés au report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'accélération de l'allongement de la durée de cotisations.

Nous affirmons que la retraite digne est un droit et qu'il faut aboutir au plus vite à des retraites à parité avec les autres catégories socioprofessionnelles.

Nous sommes convaincus que ce sont des installations nombreuses maintenant qui feront les cotisantes de demain. Les moyens de financement doivent aussi être

recherchés dans un objectif de solidarité : les mécanismes d'optimisation fiscale qui poussent à capitaliser plutôt qu'à cotiser doivent être supprimés.

Alain BOUYSSIE et Éric SENEGAS



NOS REVENDEICATIONS :
■ Loi Chassaingne 2 : Améliorer la pension majorée de référence au bénéfice des conjoint (es) et aides familiaux

CHEZ BIOLAÏT, LES PRODUCTEURS SONT AUX COMMANDES

Nous avons adhéré à BIOLAÏT lors de notre installation à Jouqueviel fin 1998. Biolaït venait de créer une tournée sur l'Aveyron en début d'année. Depuis à aucun moment nous n'avons envisagé de changer, même lorsque le prix n'est pas à la hauteur de ce que nous souhaitons.



Biolaït c'est une grande aventure humaine avec des hauts et des bas comme partout, le fil conducteur depuis le début est : « la bio partout et pour tous ». Nous ne collectons que du lait bio et nous n'avons pas d'outil de transformation, nous livrons aussi bien des gros transformateurs que des petits artisans. Biolaït c'est 2100 producteurs sur 1200 fermes tous payés au même prix.

Les producteurs sont l'âme de Biolaït. Les décisions sont prises en assemblée générale (le quorum est à 50 %). Les projets de vote sont d'abord discutés lors de renc'adh (réunions de secteur) qui ont lieu 3 fois par an, des propositions sont faites par le CA et chaque vote est rediscuté lors de l'AG. Il est arrivé que suite à ces discussions le texte soit reformulé.

Par exemple :

Lorsque nous avons voté pour la démarche qualité Biolaït il nous était proposé de la nommer charte qualité, Après discussions en AG nous avons demandé de changer le nom, cela peut paraître anecdotique mais pour nous ça fait une sacrée différence, il nous semble que le mot « démarche » exprime plus notre volonté de faire évoluer les choses.

Lors d'une AG le quorum a difficilement été atteint. L'année suivante, afin de pouvoir tenir l'assemblée générale le CA a proposé 3 pourcentages en dessous de 50 %. Les adhérents ont refusé de voter la proposition et ont demandé que soit intégré au vote le quorum à 50 %. Ce dernier a été voté par 80 % des adhérents. Cette position exprime de la part des adhérents une volonté forte que les décisions soient prises par le plus grand nombre.

Être à Biolaït ce n'est pas pour autant naviguer sur un long fleuve tranquille. Nous travaillons pour un prix du lait rémunérateur, mais la conjoncture ne nous est pas toujours favorable et nous n'avons pas de variable d'ajustement. En effet le prix payé producteur c'est le prix de vente moins les charges de collecte qui sont importantes puisque nous collectons sur tout le territoire. Les producteurs de Biolaït peuvent donc parfois être moins bien payés que ceux des autres collecteurs.

Après une croissance à 2 chiffres de la bio, nous subissons comme tous les producteurs bio le recul des ventes bio, aussi après nous être laissés porter par la vague nous reprenons notre destin en main et partons à la rencontre des consommateurs, nous leur expliquons que la bio n'est pas systématiquement synonyme de cher et que c'est bien meilleur pour la santé. Nous avons aussi rencontré les élus locaux, le département, la région pour discuter de : « comment faire pour appliquer la loi Egalim ».

Aujourd'hui, c'est aussi le logo « il lait là » apposé sur les produits de nos partenaires pour être visible dans les rayons des magasins.

Nous sommes convaincus que l'agriculture biologique c'est l'avenir. Alors que les autres collecteurs abandonnent leurs producteurs ou les collectent en conventionnel pour optimiser leur tournée, nous nous mobilisons pour continuer à développer « la bio partout et pour tous »

Pour moi être à Biolaït c'est la liberté de m'exprimer et la liberté n'a pas de prix.

Sabine BOURGOIS



NOS REVENDEICATIONS :
■ Un arbitrage public sur le partage de la valeur ajoutée dans les filières alimentaires : les industriels et les grandes surfaces ne peuvent plus faire leur beurre sur le dos des éleveuses !